



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

# Bat C



REJOIGNEZ  
S.U.D.

28 avril 2010

## *Harcelée par la CGT Renault Douai elle craque et se retrouve à l'hopital*

### L'HISTOIRE

**LA CGT Renault Douai** est allée voir Marjorie salariée Renault du Bat C adhérente CGT afin que celle-ci soit scrutatrice pour les élections de 2010. La CGT lui fait signer un simple document avec des cases à cocher « ELU NON ELU » elle coche NON ELU, la CGT lui prend une photo, elle ne proteste pas car c'est pour leurs archives.

**PUIS** le 30 mars 2010 elle est convoquée au tribunal d'instance de Douai car la Direction de Renault Douai a contesté le fait que la CGT a déposé 2 listes électorales, une pour la CGT Renault Douai et une pour la CGT confédérée, la direction a donc fait convoqué 98 personnes dont Marjorie. C'est en recevant l'assignation au tribunal qu'elle comprend qu'elle était sur la liste de la CGT Renault Douai et en 4<sup>ème</sup> position en CE.

**MARJORIE** n' a pas signé de candidature et encore moins le document S2N de dépôt des listes, elle le dira devant M le Juge du tribunal d'instance. Marjorie déposera plainte pour faux en écriture, elle démissionne en tant qu'adhérente de la CGT et rejoint le Syndicat SUD Renault Douai.

**L'AFFAIRE** aurait pu en rester là, mais NON, la CGT harcèlera d'abord Marjorie, elle qui est toute menue perdra 6 kgs, puis la CGT franchira la ligne rouge en diffusant sur son blog non seulement la photo, mais aussi des insanités sur Marjorie ainsi que sur 2 mandatés SUD.

**MARDI 27 AVRIL 2010** devant la gravité des propos diffusés sur le site de la CGT, des imprimés de ce site CGT furent même affichés et distribués, Marjorie et les 2 mandatés SUD ont fait constater par Huissier de justice, déposé plainte pour diffamation, et saisi l'avocate de SUD qui assignera le Secrétaire de la CGT Renault Douai en référé.

**MERCREDI 28 AVRIL 2010** à 8h45, Marjorie fut prise d'un malaise à son poste de travail, les pompiers de Renault Douai arrivèrent de suite sur les lieux, elle fut emmenée à l'infirmierie, Mme PAMART médecin du travail fut appelé.

**DEVANT** l'état de Marjorie , le Médecin du travail appela les pompiers de Douai, qui arrivèrent à 9h35, **Marjorie fut transporté en urgence au CHU de Douai, elle n'était toujours pas sortante à 17h00.**

**POUR SUD** c'est très grave de s'en prendre à une salariée de cette sorte et avec autant de bassesse, nous comprenons que la CGT Renault Douai dit « historique » a des gros problèmes à régler avec l'autre CGT dit « confédérée ».

**MAIS** ce ne sont pas les salariés qui doivent faire les frais de leurs excès d'humeur. SUD n'avait pas l'intention de se mêler des affaires de la CGT historique, mais dans cette lamentable affaire ou une salariée est prise pour cible, nous disons STOP.

**SUD** ne met pas en cause les militants de la CGT Historique qui eux sont mis devant le fait accompli, il met en cause la responsabilité du Secrétaire de la CGT Historique qui a le devoir d'empêcher la diffusion de tels propos insultants et indignes.

**UN SYNDICAT** a le devoir de défendre les intérêts des salariés et non les harceler à tel point qu'ils font des malaises sur leur lieu de travail.

**M POTTIEZ** en tant que Secrétaire Général de la CGT canal historique, prenez donc vos responsabilités, ayez un minimum de respect, acceptez leur décision, et retirez de suite de votre site cette infamie. Les salariés attendent vos actes et vos excuses publiques à Marjorie.

**MAINTENANT LE MAL EST FAIT** la justice passera par là.

**SUD SOUHAITE A MARJORIE UN PROMPT RETABLISSEMENT ET LUI ASSURE TOUT SON SOUTIEN DANS CETTE DIFFICILE EPREUVE.**